

Et après l'UHR ?

L'arrêt de la prise en charge résulte d'une décision prise en **concertation** avec l'équipe de l'UHR et la famille.

Cette décision peut faire suite à :

- La diminution des troubles du comportement,
- L'aggravation des troubles,
- L'apparition d'une problématique médicale.

En fonction, le résident sera **réorienté** vers son hébergement d'origine ou une nouvelle structure (EHPAD, unité spécialisée, etc).

L'équipe

Les résidents sont accompagnés par **deux assistants de soins en gérontologie 24h/24**.

L'équipe comprend également :

- Un(e) infirmier(e),
- Les médecins coordonnateurs de l'EHPAD,
- Le cadre de santé,
- La neuropsychologue.



Le tarif journalier de l'UHR est le même que celui de l'EHPAD d'Equemauville.

Parking gratuit et facilement accessible



EHPAD de la Côte Fleurie, site d'Equemauville,

Centre Hospitalier de la Côte fleurie,

Chemin de la plane, 14 600 EQUEMAUVILLE

Standard : 02.31.89.89.89

Neuropsychologue : M. Carpentier-Dambry

02.31.89.88.97

Cadre de santé : M. F. Rouillet

02.31.89.88.36

Directrice du Pôle Personne Agée : C. Oudin-Jammet

02.31.89.80.20

U.H.R

« Le Phare »

Unité
d'hébergement
renforcé



EHPAD de la Côte Fleurie

Centre
Hospitalier
de la Côte Fleurie

"AU COEUR DE LA VIE"

Pour qui ?

- ▶ Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée,
- ▶ Qui présentent des **troubles du comportement sévères**,
- ▶ Personnes **mobiles** (inclus fauteuil roulant).

L'admission

- ▶ Le consentement de la personne est recherché et l'accord de son entourage est demandé.
- ▶ L'entrée est décidée en **commission d'admission** après une évaluation pluridisciplinaire.

Les objectifs

L'UHR propose un **hébergement temporaire**, qui privilégie l'approche **non médicamenteuse** pour :

- ▶ Stabiliser voire améliorer les troubles du comportement,
- ▶ Améliorer la qualité de vie du résident et de son entourage,
- ▶ Favoriser les liens sociaux,
- ▶ Stimuler les capacités préservées,
- ▶ Aider la famille dans l'accompagnement de leur proche.

Une journée à l'UHR

La prise en charge du résident repose sur un **projet de soin adapté et personnalisé**, qui s'adapte et **respecte le rythme de la personne** (toilette, prise du repas, sommeil ...).

Chaque jour, des **activités thérapeutiques et sociales**, individuelles ou collectives, sont proposées.



Les activités sont **variées et adaptées** au rythme de chacun :

- Soins de relaxation et de bien-être,
- Atelier jardinage et bricolage,
- Atelier mémoire,
- Atelier de gym douce,
- Atelier artistique,
- Atelier cuisine ...

Les locaux

Les locaux sont récents et permettent d'accueillir **13 résidents**.

Ils sont situés au sein de l'EHPAD et **l'accès y est sécurisé**.

L'accès des visiteurs se fait par une entrée dédiée.

L'UHR comprend :

- **13 chambres individuelles**,
- Une salle à manger,
- Des salles d'activités
- Un jardin sécurisé,
- Un patio.

